

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 625

Artikel: Ciel : la droite qui plane
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012902>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— que «les camions utilisés par l'Armée soviétique pour transporter ses troupes en Afghanistan ont été construits dans l'usine du fleuve Kama, érigée par une compagnie américaine grâce à des procédés technologiques tout nouveaux»;

— que les armes qui ont tué en Corée 35 000 Américains avaient été fabriquées à Magnitogorsk, «dans le plus grand complexe sidérurgique du monde, créé de toutes pièces par des industriels yankees»;

— que «les chars soviétiques T-34 qui leur avaient donné l'assaut étaient équipés d'une suspension américaine et avaient été construits dans des usines édifiées par des techniciens occidentaux, principalement américains».

Etc., etc. Au fait, cher M. Chevallaz, si vos adversaires n'étaient pas tant les pacifistes que les exportateurs d'armes?

J. C.

NOTES DE LECTURE

Quatre grands jouent avec la Suisse

Les travaux de recherches qui apportent des informations véritablement originales et nouvelles sont trop rares pour qu'on se prive d'en répercuter les résultats.

En l'espèce, il s'agit d'un rapport¹ encore provisoire sur le rôle des organisations privées et semi-publiques dans l'accomplissement des tâches publiques: en point de mire, la politique économique extérieure de la Suisse.

Tout le monde sait que notre pays vit, pour une part importante, de ses exportations, que plusieurs secteurs industriels vendent la quasi-totalité de leur production à l'étranger. D'où l'importance d'une politique économique extérieure efficace, de services administratifs compétents qui puissent défendre au mieux les intérêts des industries exportatrices dans les négociations internationales et dans le cadre des accords commerciaux, tout comme à

l'intérieur par une politique monétaire et financière adaptée aux besoins.

Rares sont ceux qui, par contre, connaissent les acteurs de cette politique et la manière dont ils prennent leurs décisions.

Quatre grands dominent la scène. L'Office fédéral du commerce extérieur — l'ancienne Division du commerce —, le Vorort de l'industrie et du commerce, l'Association suisse des banquiers et la Banque Nationale. Ces grands se rencontrent dans des groupes de travail et des commissions, parfois avec des acteurs secondaires — les syndicats et les paysans — pour définir l'«intérêt public».

Dans ces cercles, les disputes sont rares et on décide par consentement général, la plupart du temps, sans passer par les voies légales et réglementaires: souplesse oblige.

De ce fait, le parlement et les partis sont mis hors course: travaux d'experts qui se dispensent ainsi de «politiser» la matière.

Le rapport précise néanmoins que cette politique des portes closes est marquée au sceau du libéralisme le plus pur. Pas de pitié par exemple pour l'industrie du textile et l'horlogerie quand elles se risquent à demander protection contre le franc trop cher.

Particularité très helvétique: la Suisse est le seul pays à inclure des représentants des associations économiques dans les délégations gouvernementales chargées des négociations internationales.

Pourtant il n'y a guère de contestation face à cette gestion oligarchique de la politique économique extérieure helvétique. Une explication possible: les problèmes traités ne mettent que rarement en jeu la redistribution des richesses en Suisse — tarifs douaniers exceptés. Il s'agit plutôt en général de discuter accroissement du gâteau.

A COURT TERME

Alors, stade suprême de l'efficacité? Les auteurs, tout en reconnaissant les avantages de ce système de décision, en doutent.

Une partie importante de la politique étrangère, et

en définitive la définition du rôle de la Suisse dans le monde, s'élabore à l'abri du regard de l'opinion publique. L'interdépendance entre l'économie et la politique mondiale d'une part, entre l'économie et la politique intérieure d'autre part est occultée. Le conservatisme et l'attitude de repli de l'opinion publique ne sont guère étonnants dans ces conditions: on se méfie de ce qu'on ne connaît pas et de ce dont on ne parle jamais. La politique étrangère suisse s'en trouve limitée dans ses possibilités d'action — voir entre autres exemples l'extrême retenue de la Suisse dans le dialogue Nord-Sud. A terme, ce pragmatisme efficace risque d'être le seul visage que nous ayons à montrer dans le concert des nations. Un peu court et risqué.

J.-D. D.

¹ H. Vogel: «Die schweizerische Aussenwirtschaftspolitik: Domäne halbstaatlicher Verwaltungs- und Entscheidungsformen», ORL Institut, Zurich, août 1981 (50 pp.).

CIEL

La droite qui plane

La droite helvétique se méfie de l'actuel gouvernement français. Un de ses organes, «L'Impact», cherche dans les astres les secrets de «1982 en France». Une analyse de Francis Clerc, datée de novembre 1981, vient de paraître dans le numéro de janvier de ce magazine qui abrite aussi des pages régulières de «Libertas». La conclusion révèle, ô surprise, que le tableau est plus noir que rose, ce qui incite l'auteur à souhaiter: «Puissent les difficultés rencontrées par nos amis français les axer vers des préoccupations moins terre à terre que les vacances et la diminution du temps de travail.» Pour couronner le tout, l'article est illustré par le «ciel» de la V^e République à Paris à 18 h. 30, heure où fut apposé le sceau de l'Etat, le 6 octobre 1958, et par le «ciel» de François Mitterrand. La droite qui plane.